



# L'ECHO des Ballons

## L'Edito du Président



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la Loi du 16 décembre 2010, le schéma départemental de coopération intercommunale proposait la fusion des communautés de communes des Ballons des Hautes Vosges et de la Source de la Moselle avec celle des Mynes et Hautes Vosges du Sud ainsi que l'intégration des syndicats de piscines et du SIVEIC.

L'année 2013 aura été consacrée à l'organisation de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges issue des 4 entités.

Ce sont les élections municipales des 23 et 30 mars derniers qui ont permis de désigner les conseillers communautaires représentant chaque commune adhérente ceci pour la première fois.

Depuis le 18 avril dernier, les nouveaux conseillers communautaires ont élu un exécutif avec un président et sept vice-présidents chargés de la gestion de la communauté de communes.

Nul doute que les nouveaux élus issus des élections sauront faire face aux prochains enjeux qui attendent notre communauté. Il faudra prendre en compte la réforme de nos collectivités liée aux directives nationales ou européennes. Ce mandat sera consacré à mettre en œuvre notre projet de territoire qui constituera la direction vers laquelle notre communauté de communes mobilisera sa volonté et ses moyens.

Comme vous le savez, le contexte national est difficile et les collectivités locales sont appelées à réduire leurs dépenses puisque les dotations d'Etat sont en baisse. Gardons bien en mémoire que contrairement à l'Etat, les collectivités locales ne peuvent pas avoir de déficit de fonctionnement. Nous devons parfois avoir recours à l'emprunt pour investir et ainsi répondre à vos attentes et vos besoins.

Des commissions de travail ont été constituées avec des élus de nos huit communes. Elles

auront à étudier sous la responsabilité des vice-présidents des dossiers en relation avec nos compétences ou celles à venir en respectant les finances locales.

La redevance incitative mise en place en début d'année demandera des ajustements techniques dans les prochains mois. La mise en service de la déchetterie de RUPT sur MOSELLE devrait débuter en octobre.

Dans un premier temps, nos travaux porteront sur les points suivants :

- Favoriser, développer et soutenir toutes les activités de notre secteur après le séisme de ces dernières années.
- Optimiser nos recettes et maîtriser nos dépenses avec les coûts de fonctionnement sur les piscines et les déchets.
- Mutualiser nos moyens humains, financiers ainsi que nos achats.
- Poursuivre l'étude plan paysage pour les communes de Rupt – Ferdrupt – Ramonchamp – Le Thillot – et le Ménil.
- Entretenir et développer la communication en assurant une information riche et utile à nos concitoyens.

Ensemble, élus communautaires et communaux vont poursuivre la construction d'un territoire de qualité au profit de tous.

Nous aurons besoin des forces et idées de chacun afin de pouvoir réaliser nos projets pour notre belle vallée de la Moselle et nos Hautes Vosges.

*« Il ne faut pas penser à l'objectif à atteindre, il faut seulement penser à avancer. C'est ainsi, à force d'avancer, qu'on atteint ou qu'on double ses objectifs sans même sans apercevoir ». Bernard Werber .*

Le Président  
Stéphane TRAMZAL

# Les Brèves du Conseil Communautaire

## LES PRINCIPALES DECISIONS :

Cet article reprend succinctement les comptes-rendus du conseil communautaire. Les comptes-rendus complets sont disponibles aux locaux de la Communauté de Communes ou sur le site internet de la collectivité.



Attention sur cette photo il manque M. Dominique PEDUZZI, 5ème vice-président (Fresse Sur Moselle).

## Composition du Conseil Communautaire :

L'élection s'est déroulée le 18 avril 2014, à la Mairie de LeThillot.

### **Président - Stéphane TRAMZAL**

*Président de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges, élu à la majorité de 25 voix « pour » et 1 « contre ».*

### **1<sup>er</sup> Vice-président - M. Jean-François VIRY**

*chargé des Finances, élu à l'unanimité de 26 voix « pour ».*

### **2<sup>ème</sup> Vice-président - M. Etienne COLIN**

*chargé des Déchets élu à la majorité de 25 voix « pour » et 1 bulletin blanc ou nul.*

### **3<sup>ème</sup> Vice-président - M. François CUNAT**

*chargé de l'Economie élu à la majorité de 22 voix « pour », 1 « contre » et 3 bulletins blancs ou nuls.*

### **4<sup>ème</sup> Vice-président - M. Alain VINEL**

*chargé des Piscines (Thillot et Saint Maurice sur Moselle) élu à l'unanimité de 26 voix « pour ».*

### **5<sup>ème</sup> Vice-président - M. Dominique PEDUZZI**

*chargé de l'Environnement, Aménagement de l'espace élu à l'unanimité de 22 voix « pour », 1 « contre » et 3 bulletins blancs ou nuls.*

### **6<sup>ème</sup> Vice-président - Mme Marie-Claude DUBOIS**

*chargée de la Communication élue à l'unanimité de 26 voix « pour ».*

### **7<sup>ème</sup> Vice-président - M. Thierry RIGOLLET**

*chargé de la Mutualisation élu à la majorité de 25 voix « pour » et 1 « contre ».*

### Délégués titulaires :

- **Bussang** : Alain VINEL et Pascale SPINNHIRNY.
- **Saint Maurice sur Moselle** : Thierry RIGOLLET et Danièle SCHMERBER.
- **Fresse sur Moselle** : Dominique PEDUZZI, Carine THAUVIN et Claude BABEL.
- **Le Thillot** : Michel MOUROT, Marie-Claude DUBOIS, Eric COLLE, Brigitte JEANPIERRE, Michel PETITJEAN, Liliane JACQUOT et Pierre ROMARY.
- **Le Ménil** : Jean-François VIRY et Savine CUENOT.
- **Ramonchamp** : François CUNAT, Odile MARCHAL et André DEMANGE.
- **Ferdrupt** : Etienne COLIN.
- **Rupt sur Moselle** : Stéphane TRAMZAL, Brigitte FOPPA, Jean-Marc TISSERANT, Sylvie HERVÉ, Didier VINCENT et Jean-Claude VALDENNAIRE.

### Délégué suppléant :

- **Ferdrupt** : Antoine BENZADA.



## Composition des Commissions Communautaires

### • COMMISSION FINANCES

**Délégués titulaires :** Mrs ROYER François (Bussang), FERBACH Mathieu (Saint Maurice sur Moselle), ANDREOLI Adrien (Fresse sur Moselle), Mme CANONACO Isabelle (Le Thillot), Mrs CUNAT Hubert (Le Ménil), CUNAT François (Ramonchamp), CHEVRIER Stéphane (Ferdrupt), Mme FOPPA Brigitte (Rupt sur Moselle)

**Délégués suppléants :** Mrs VINEL Alain (Bussang), RIGOLLET Thierry (Saint Maurice sur Moselle), PEDUZZI Dominique (Fresse sur Moselle), BECK Martial (Le Ménil), Mmes MARCHAL Odile (Ramonchamp), PHILIPPE Martine (Ferdrupt), M. VINCENT Didier (Rupt sur Moselle).

### • COMMISSION DÉCHETS

**Délégués titulaires :** Mrs ROYER François (Bussang), FERBACH Mathieu (Saint Maurice sur Moselle), MOUGEL Yvan (Fresse sur Moselle), PETITJEAN Michel (Le Thillot), JACQ Bernard (Le Ménil), REMY Michel (Ramonchamp), VASSILIEFF Bernard (Ferdrupt), TISSERAND Jean-Marc (Rupt sur Moselle).

**Délégués suppléants :** Mrs AÏD Bachir (Bussang), VANNSON Serge (Saint Maurice sur Moselle), BABEL Claude (Fresse sur Moselle), DARQUY Michel (Le Thillot), Mme DAGUET Lydie (Le Ménil), M. DEMANGE André (Ramonchamp), Mmes PERRIN Christine (Ferdrupt), KONDRATOW Nadine (Rupt sur Moselle).

### • COMMISSION ÉCONOMIE

**Délégués titulaires :** Mme SPINNHIRNY Pascale (Bussang), Mrs FERBACH Mathieu (Saint Maurice sur Moselle), PEDUZZI Dominique (Fresse sur Moselle), MOUROT Michel (Le Thillot), BECK Martial (Le Ménil), CUNAT François (Ramonchamp), LEDUC Christian (Ferdrupt), HERVE Sylvie (Rupt sur Moselle)

**Délégués suppléants :** Mmes LOHNER Sylvie (Bussang), Mrs VANNSON Serge (Saint Maurice sur Moselle), ANDREOLI Adrien (Fresse sur Moselle), GALMICHE Pascal (Le Thillot), MOERMAN Stéphane (Le Ménil), Mmes MARCHAL Odile (Ramonchamp), MATHIEU Annette (Ferdrupt), M. ROBINET Jérôme (Rupt sur Moselle)

### • COMMISSION PISCINES

**Délégués Titulaires :** Mme LOHNER Sylvie (Bussang), M. VAN'T LAND Bernard (Saint Maurice sur Moselle), Mmes BOTTON Laurence (Fresse sur Moselle), DAVAL Nicole (Le Thillot), Mrs VALDENNAIRE Daniel (Le Ménil), DEMANGE André (Ramonchamp), Mme SCHOTT Fabienne (Ferdrupt), M. LAURENCY Marcel (Rupt sur Moselle)

**Délégués suppléants :** Mrs ROYER François (Bussang), RIGOLLET Thierry (Saint Maurice sur Moselle), Mmes KUNZE Lucrèce (Fresse sur Moselle), BOUGEON Françoise (Le Thillot), ANTOINE Monique (Le Ménil), BECK Karine (Ramonchamp), FROIDEVAUX Michèle (Ferdrupt), M. BELLINI Jacques (Rupt sur Moselle)

### • COMMISSION ENVIRONNEMENT

**Délégués titulaires :** M. CLAUDE Louis (Bussang), Mme LANDREA Sonia (Saint Maurice sur Moselle), Mrs MOUGEL Yvan (Fresse sur Moselle), CHIVOT Jean-Marie (Le Thillot), CLAUDE Yanick (Le Ménil), DEMANGE André (Ramonchamp), Mme ROBERT Catherine (Ferdrupt), M. PERRIN Jean-Pierre (Rupt sur Moselle)

**Délégués suppléants :** Mme SCHOENACH Sonia (Bussang), Mrs VANNSON Martial (Saint Maurice sur Moselle), BABEL Claude (Fresse sur Moselle), BERNARD Claude (Le Thillot), Mme CUENOT Savine (Le Ménil), Mrs REMY Michel (Ramonchamp), BENZADA Antoine (Ferdrupt), Mme SCHUTZ Caroline (Rupt sur Moselle).

### • COMMISSION COMMUNICATION

**Délégués titulaires :** Mmes BOILEAU Catherine (Bussang), SCHMERBER Danièle (Saint Maurice sur Moselle), THAUVIN Carine (Fresse sur Moselle), JEANPIERRE Brigitte (Le Thillot), ROUSSELOT Christiane (Le Ménil), Mrs LOUIS Christian (Ramonchamp), GRANDCLAUDE Emmanuel (Ferdrupt), Mme LABREUCHE Marie-Madeleine (Rupt sur Moselle)

**Délégués Suppléants :** Mmes VALDENNAIRE Louise (Bussang), POINSOT Isabelle (Saint Maurice sur Moselle), M. ANDREOLI Adrien (Fresse sur Moselle), Mmes GIGANT Marie-Noëlle, CREUSOT Luisa (Le Ménil), Mrs BELGUISE Francis (Ramonchamp), TOURDOT Francis (Ferdrupt), Mme MIRASSOL Valérie (Rupt sur Moselle)

### • COMMISSION MUTUALISATION

**Délégués titulaires :** Mrs AÏD Bachir (Bussang), VAN'T LAND Bernard (Saint Maurice sur Moselle), ANDREOLI Adrien (Fresse sur Moselle), PIERREL Bernard (Le Thillot), MOERMAN Stéphane (Le Ménil), REMY Michel (Ramonchamp), Mme FERREUX Marie (Ferdrupt), BELLINI Jacques (Rupt sur Moselle)

**Délégués Suppléants :** Mmes SCHOENACH Sonia (Bussang), POINSOT Isabelle (Saint Maurice sur Moselle), BOTTON Laurence (Fresse sur Moselle), Mrs COLLE Eric (Le Thillot), HOUSSAYE Damien (Le Ménil), CUNAT François (Ramonchamp), GEORGES Alain (Ferdrupt), Mme FOPPA Brigitte (Rupt sur Moselle)

### • COMMISSION ACCESSIBILITÉ

**Délégués Titulaires :** M. AÏD Bachir (Bussang), Mme SCHMERBER Danièle (Saint Maurice sur Moselle), Mrs BABEL Claude (Fresse sur Moselle), ALBAYRAK Burhan (Le Thillot), CUNAT Hubert (Le Ménil), REMY Michel (Ramonchamp), LEDUC Christian (Ferdrupt), TISSERANT Jean-Marc (Rupt sur Moselle)

**Délégués suppléants :** Mrs CLAUDE Louis (Bussang), VAN'T LAND Bernard (Saint Maurice sur Moselle), LAGARDE Frédéric (Fresse sur Moselle), ALVES Carlos (Le Thillot), VIRY Jean-François (Le Ménil), DEMANGE André (Ramonchamp), BENZADA Antoine (Ferdrupt), VINCENT Didier (Rupt sur Moselle)

• **Désignation des délégués au conseil de surveillance des hôpitaux :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité ;

DESIGNE Madame Stéphanie MANGEL représentant de l'EPCI au sein de l'Etablissement de santé de Bussang ;

DESIGNE Monsieur François CUNAT et Madame Marie FERREUX représentants de l'EPCI au sein de l'Etablissement de santé du Thillot.

• **Désignation des délégués Mission locale de Remiremont :**

Délégués : Titulaires : Mmes LABREUCHE Marie-Madeleine (Rupt sur Moselle), Marie FERREUX (Ferdrupt), GROSJEAN Colette (Fresse sur Moselle).

• **Désignation du délégué au CNAS :**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, et à l'unanimité, DESIGNE Monsieur Stéphane TRAMZAL, Président de la Communauté de Communes, en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

• **Indemnités des élus :**

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, et à l'unanimité, FIXE le montant de l'indemnité du Président à 80 % du taux maximal, soit 1 482.57 € Brut ; FIXE le montant de l'indemnité des Vice-présidents à 80 % du taux maximal, soit 627.39 € Brut ; PRECISE que les indemnités de fonction seront versées à compter du 19 avril 2014.

• **Autorisation à défendre :**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, et à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Président à représenter la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges devant toutes les juridictions et à accomplir tous les actes nécessaires à la défense des intérêts de la Communauté de Communes ; AUTORISE Monsieur le Président à saisir toutes personnes physiques ou morales (avocat, expert technique, expert juridique...) ou organismes permettant de faire valoir les droits de la Communauté de Communes.

• **Délégations au Président :**

Le Conseil Communautaire, DECIDE, à l'unanimité ; par délégation prise en application des articles L5211-9 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, de charger Monsieur le Président, ou les Vice-Présidents mis en place, pour les actions relevant de leurs obligations, pour la durée du mandat, de toutes les attributions :

1° de prendre, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de

fournitures et de services et des accords-cadres d'un montant inférieur à 90 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

2° de décider, de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

3° de passer, les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes pour lesquels il n'y a pas eu de procès-verbal d'expertise, et jusqu'à concurrence de 1 524.50 € ;

4° de créer, les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;

5° d'accepter, les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

6° de décider, l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 20 000 euros ;

7° de fixer, les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

8° d'intenter, au nom de la Communauté de Communes, dans les actions en justice ou de défendre la Communauté de Communes dans toutes les actions intentées contre elle ;

9° de régler, les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires, dans les limites fixées par les dits contrats d'assurances.

• **Compte administratif Budget Principal :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité; ARRETE les résultats du budget principal de l'exercice 2013, comme suit :

**Fonctionnement :**

- Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2013 + 128 799.76 €

**Investissement :**

- Solde d'exécution reporté + 123 563.38 €

• **Compte administratif Budget Annexe déchets :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, ARRETE les résultats du budget Annexe service déchets de l'exercice 2013, comme suit :

**Fonctionnement :**

- Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2013 : + 228 271.50 €

**Investissement :**

- Solde d'exécution reporté : - 119 180.80 €

• **Compte administratif Budget ZAE :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, ARRETE les résultats du budget annexe ZAE de l'exercice 2013, comme suit :



**Fonctionnement :**

- Résultat de clôture de l'exercice : + 1 274.37 €

**Investissement :**

- Résultat de clôture de l'exercice : - 67 263.44 €

**• Compte de Gestion Budget Principal, Compte de Gestion Budget Annexe déchets, Compte de Gestion Budget Annexe ZAE :**

Le Conseil Communautaire, DECLARE, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2013 par le Receveur Communautaire, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

**• Affectation des résultats Budget Principal :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'affecter le résultat au budget principal comme suit :

Ligne R 002 affectation de l'excédent de fonctionnement + 128 799.76 €

Ligne R 001 affectation de l'excédent d'investissement + 123 563.38 €

**• Affectation des résultats Budget Annexe Déchets :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'affecter le résultat au budget Déchets comme suit :

Ligne R 002 affectation de l'excédent de fonctionnement + 228 271.50 €

Ligne D001 affectation du déficit de l'investissement : - 119 180.80 €

Considérant que ce résultat d'investissement n'intègre que 149 970.58 € de l'emprunt souscrit pour financer la construction de la déchèterie de Rupt,

Considérant que l'emprunt a été souscrit pour un montant global de 320 000 €,

En conséquence, les engagements de recettes couvrent totalement le solde d'exécution d'investissement 2013.

**• Affectation des résultats Budget Annexe ZAE :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'affecter le résultat au budget ZAE comme suit :

Ligne R 002 affectation de l'excédent de fonctionnement + 1 274.37 €

Ligne D 001 déficit d'investissement - 67 263.34 €

**13 mai 2014 : Réunion du Conseil Communautaire****• Avenant convention SOVODEB :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant avec la SOVODEB; DECIDE d'appliquer les tarifs 2014 pour l'accueil des déchets des professionnels.

**• Avenant convention nacelle/balayeuse :**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, et à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant avec le Syndicat Mixte de la Voie Verte des Hautes Vosges ;

**• Convention de mise à disposition de racks/collecte huisseries :**

Le Conseil communautaire après délibération et à l'unanimité ;

ACCEPTTE les termes de la convention de mise à disposition de racks pour huisseries, mis en place par le Syndicat Mixte pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges (SMD)

**• PLU de Bussang :**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, EMET un avis favorable au projet de plan local d'urbanisme arrêté par le Conseil Municipal de Bussang.

**• Modification du tableau des effectifs :**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, DECIDE de transformer les deux postes d'adjoint technique 1ère classe en Adjoint technique principal 2ème classe à compter du 18 mars 2014, et de modifier le tableau des emplois communautaires suite aux avancements d'échelon et de grades des agents communautaires.

**• Emplois saisonniers piscine :**

Considérant qu'il faut assurer le fonctionnement des piscines communautaires,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité ;

DECIDE de créer les emplois saisonniers à temps non complet, suivants :

- 2 postes d'éducateur 2ème classe, auxiliaire, non titulaire,
- 2 postes d'adjoint administratif 2ème classe, auxiliaire non titulaire

Ces postes sont créés pour la période du 1er juillet 2014 au 02 septembre 2014.

**• Construction déchèterie Rupt sur Moselle :**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, et à l'unanimité, ACCEPTTE l'avenant n° 01 au marché de la construction de la déchèterie de Rupt sur Moselle pour le lot N° 04 gros œuvre et l'avenant n° 01 au marché de la construction de la déchèterie de Rupt sur Moselle pour le lot N° 01 génie civil VRD.

**• Convention de partenariat Pays d'Epinal et Remiremont – relais des services publics :**

Vu que le coût global affecté à la communauté de communes représente un coût de 2.35 €/habitant comme présenté en réunion de bureau de la Maison de l'Emploi, soit : pour 5 195 habitants un montant de 12 208 €.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, ADOPTE les modalités de la présente convention.

• **Contribution 2014, syndicat mixte pays de Remiremont :**

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, DIT que le montant de la participation 2014 fixé par le Syndicat Mixte du Pays de Remiremont s'élève à 36 365.76 €.

• **Contribution 2014, syndicat mixte voie verte des hautes Vosges :**

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, DIT que le montant de la participation 2014 fixé par le Syndicat Mixte Voie Verte des Hautes Vosges s'élève à 40 000 €.

• **Contribution 2014, smic des Vosges :**

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, DIT que le montant de la participation 2014 fixé par le SMIC des Vosges s'élève à 866.30 €.

• **Subventions associations caritatives :**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, et à l'unanimité ;

DECIDE d'attribuer des subventions, pour l'année 2014, selon le détail ci-dessous :

Les restaurants du Cœur (Ramonchamp)	648.50 €
Le secours populaire	1 000.00 €
La croix rouge	1 000.00 €
Soit un montant total pour l'année 2014	2 648.50 €

• **Taux de fiscalité 2014 :**

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, FIXE les taux des taxes locales et le taux FPZ 2014, comme suit :

	Bases	Taux (%)	Produits 2014
Taxe Habitation	14 097 000	1,17	164 935
Taxe Foncière (bâti)	13 024 000	0,705	91 819
Taxe Foncière (non bâti)	354 800	1,59	5 641
Cotis, Foncière entreprises	3 609 000	1,00	36 090
Fiscalité prof. De zone (FPZ)	13 000	21,34	2 774
Fiscalité prof. Eoliënne (FPE)	-	-	-
Total produit Fiscalité			301 260

• **Budget primitif 2014 – vote budget principal :**

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avoir délibéré, et à l'unanimité ;

ADOPTE le budget primitif 2014, budget principal comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	1 387 340.27 €
Recettes	1 387 340.27 €

Investissements

Dépenses	559 904.20 €
Recettes	559 904.20 €

• **Budget primitif 2014, budget annexe service déchets :**

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avoir délibéré, et à l'unanimité ;

ADOPTE le budget primitif 2014, budget annexe service déchets comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	2 106 736.50 €
Recettes	2 106 736.50 €

Investissements

Dépenses	1 009 510.37 €
Recettes	1 009 510.37 €

• **Budget primitif 2014, budget annexe service piscines :**

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avoir délibéré, et à l'unanimité ;

ADOPTE le budget primitif 2014, budget annexe service piscines comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	493 626.50 €
Recettes	493 626.50 €

Investissements

Dépenses	223 200.00 €
Recettes	223 200.00 €

• **Budget primitif 2014, budget annexe zones d'activités d'intérêt communautaire**

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avoir délibéré, et à l'unanimité ;

ADOPTE le budget primitif 2014, budget annexe ZAE comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	201 144.68 €
Recettes	201 144.68 €

Investissements

Dépenses	167 835.68 €
Recettes	167 835.68 €

**24 juin 2014 : Réunion du Conseil Communautaire**

Le compte-rendu de cette réunion sera validé lors de la prochaine réunion du conseil communautaire en septembre. Il sera évoqué dans l'article « Les brèves du conseil communautaire » de notre prochaine parution.





## COMMISSION ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Différentes actions sont à mener sur le territoire de la Communauté de Communes. Pour ce faire, en avril dernier, le conseil communautaire a voté la création de plusieurs commissions.

La commission environnement et aménagement de l'espace a été créée pour mettre en œuvre tous les projets liés au Plan de Paysage et au Projet de territoire.

Chaque commission a été confiée à la responsabilité d'un vice-président. Ayant été impliqué dès 2012 dans ces démarches, j'en assume la continuité.

La commission regroupe 2 représentants par commune «CF : article les brèves du conseil communautaire en page 3».

Une première réunion a permis de se connaître et d'appréhender les dossiers qui ont fait l'objet d'une décision du conseil communautaire en date du 28 janvier 2014. Le Plan de paysage et le Projet de territoire couvrent beaucoup de domaines de notre quotidien.

Chaque membre de la commission va étudier les différents choix d'actions et, dès la rentrée, nous mettrons en œuvre un planning d'actions.

### PLAN PAYSAGE :

Cette étude a permis de consigner dans un seul document les différents éléments constituant nos paysages, habitats, activités économiques, agricoles et forestières qui sont présents aujourd'hui. Elle témoigne d'un passé important. Elle révèle des faiblesses et recèle des atouts que nous devons mettre en œuvre.

Cette étude est terminée pour les Communes de Bussang, Saint Maurice sur Moselle et Fresse sur Moselle. Le regroupement des deux Communautés de Communes va permettre de l'élargir aux communes de Le Thillot, Le Ménil, Ramonchamp, Ferdrupt et Rupt sur Moselle.

Grâce à l'activité agricole et forestière, le plan de paysage façonne nos espaces, éléments indispensables à notre qualité de vie. Il permet également de créer des liaisons entre les zones urbaines et naturelles et mettre en valeur l'histoire géologique, minière et industrielle de notre vallée.

Le fait d'adopter un Plan paysage autorise d'ores et déjà à solliciter des aides pour réouvrir des espaces à vocation agricole. (Bussang, Saint Maurice sur Moselle et Fresse sur Moselle)

L'étude complémentaire se réalisera durant les quatre saisons. Elle permettra d'offrir les mêmes services et les mêmes aides sur l'ensemble de notre territoire.

### PROJET DE TERRITOIRE :

Etude lancée fin 2012, elle a permis au travers l'organisation de plusieurs ateliers de recueillir les attentes des habitants de notre territoire.

Le projet de territoire concerne le lien social et la solidarité, la vie associative, l'économie, le fonctionnement de nos services publics, la mutualisation de nos moyens, la communication, la précarité énergétique, l'évaluation des infrastructures publiques.

Le projet de territoire couvre donc, l'ensemble des commissions communautaires. Il appartient à chaque Vice-président pour la compétence qui lui revient d'en assurer la mise en œuvre.

Pour notre commission, il s'agira plus particulièrement de travailler sur la partie développement durable. Elle a aussi pour mission de coordonner, entre toutes les commissions, les différentes actions du projet de territoire.

Nous avons évoqué la précarité énergétique, sujet important qui va faire l'objet prochainement d'un protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés.

Ce protocole sera conclu entre l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat et la Communauté de Communes. Il en sera décidé par le conseil communautaire courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2014.

Le canevas des décisions du conseil communautaire sera communiqué lors de la parution du prochain bulletin.

Les membres de la commission environnement et aménagement de l'espace se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations.

*Le Vice-président à l'environnement,  
l'aménagement de l'espace  
Dominique PEDUZZI*

# Les Principaux Syndicats

et leurs représentants

## Syndicat de la Voie Verte des Hautes Vosges

### Délégués titulaires :

Mme ROBERT Catherine (Ferdrupt), Mme SCHULTZ Caroline (Rupt sur Moselle), M. CUNAT François (Ramonchamp), M. VIRY Jean-François (Le Ménil), Président, M. MOUROT Michel (Le Thillot), Mme GROSJEAN Colette (Fresse sur Moselle), Mme SCHMERBER Danièle (Saint Maurice sur Moselle), Mme LOHNER Sylvie (Bussang).

### Délégués suppléants :

Mme PHILIPPE Martine (Ferdrupt), M. LAURENCY Marcel (Rupt sur Moselle), M. MARSOT Frédéric (Ramonchamp), M. BECK Martial (Le Ménil), Mme DAVAL Nicole (Le Thillot), Mme GHESA Christelle (Fresse sur Moselle), Mme POINSOT Isabelle (Saint Maurice sur Moselle), M. ROYER François (Bussang).

## Syndicat d'Épuration du Thillot

### Délégués titulaires :

Mrs MOUROT Michel, Président, PETITJEAN Michel, GALMICHE Pascal (Le Thillot), Mrs BABEL Claude, ANDREOLI Adrien et ANTOINE Vincent (Fresse sur Moselle), Mrs VIRY Jean-François, CUNAT Hubert et JACQ Bernard (Le Ménil), Mrs RIGOLLET Thierry, PASCOLINI Michel et VAN'T LAND Bernard (Saint Maurice sur Moselle), Mrs VINEL Alain, ROYER François et STEINER Vincent (Bussang).

### Délégués suppléants :

Mrs ROMARY Pierre et DARQUY Michel (Le Thillot), Mrs HOUOT David et HUGUEL Frédéric (Fresse sur Moselle), Mrs HOUSSAYE Damien et BECK Martial (Le Ménil), Mrs PARMENTIER Eric et VANNSON Martial (Saint Maurice sur Moselle), M. AID Bachir et Mme SCHOENACH Sonia (Bussang).

## Syndicat Intercommunal de Batiments des Services d'Incendie et de Secours de la Haute Moselle

### Délégués titulaires :

Mrs VALDENNAIRE Daniel, Président, et HOUSSAYE Damien (Le Ménil), Mrs PEDUZZI Dominique et ANDREOLI Adrien (Fresse sur Moselle), Mrs CUNAT François et MAURICE Alexandre (Ramonchamp), Mrs RIGOLLET Thierry et PASCOLINI Michel (Saint Maurice sur Moselle), M. VINEL Alain et Mme SPINNHIRNY Pascale (Bussang), M. MOUROT Michel et Mme DUBOIS Marie-Claude (Le Thillot), Mrs GEORGES Alain et COLIN Etienne (Ferdrupt).

### Délégués suppléants :

Mrs MOERMAN Stéphane et BECK Martial (Le Ménil), M. THOMAS Frédéric et Mme GROSJEAN Colette (Fresse sur Moselle), M. MARSOT Frédéric et Mme HEILLETTE Elodie (Ramonchamp), Mme MANGEL Stéphanie et M. PARMENTIER Eric (Saint Maurice sur Moselle), Mrs AID Bachir et GODEL Guy (Bussang), Mrs PIERREL Bernard et CHIVOT Jean-Marie (Le Thillot), M. GRANDCLAUDE Emmanuel et Mme FERREUX Marie (Ferdrupt).

## Syndicat des Eaux de Presles

### Délégués titulaires :

Mrs VAN'T LAND Bernard et VANNSON Martial (Saint Maurice sur Moselle), Mrs BABEL Claude, Président, et HOUOT David (Fresse sur Moselle), Mme DUBOIS Marie-Claude et M. COLLE Eric (Le Thillot), Mrs GEORGES Philippe et LOUIS Christian (Ramonchamp), Mrs VASSILIEFF Bernard et GRANDCLAUDE Emmanuel (Ferdrupt).

### Délégués suppléants :

Mmes CHARBONNIER Frédérique et LANDREA Sonia (Saint Maurice sur Moselle), Mrs LAGARÉ Frédéric et THOMAS Frédéric (Fresse sur Moselle), Mrs PANOT Francis et CHIVOT Jean-Marie (Le Thillot), M. CUNAT François et Mme CANAL Amandine (Ramonchamp), M. BENZADA Antoine et Mme FROIDEVAUX Michèle (Ferdrupt).



Ouverture des bureaux  
de la Communauté de communes  
des Ballons des Hautes Vosges :  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h  
(fermeture à 16h30 le vendredi).

## Syndicat Mixte de Gestion des Déchets des Vosges

### Délégués titulaires :

Mrs TISSERANT Jean-Marc (Rupt sur Moselle) et COLIN Etienne (Ferdrupt).

### Délégués suppléants :

Mrs PETITJEAN Michel (Le Thillot) et AÏD Bachir (Bussang).

## Syndicat du Pays de Remiremont

### Délégués titulaires :

Mrs VINEL Alain (Bussang), COLIN Etienne (Ferdrupt), PEDUZZI Dominique (Fresse sur Moselle), VIRY Jean-François (Le Ménil), MOUROT Michel et PEDUZZI Christian (LE THILLOT), CUNAT François (Ramonchamp), BELLINI Jacques et TRAMZAL Stéphane (Rupt sur Moselle), FERBACH Mathieu (Saint Maurice sur Moselle).

### Délégués suppléants :

Mme LOHNER Sylvie (Bussang), Mrs GRAND-CLAUDE Emmanuel (Ferdrupt), BABEL Claude (Fresse sur Moselle), CUNAT Hubert (Le Ménil), MILLER Jean et Mme LALOT Marie-Madeleine (Le Thillot), REMY Michel (Ramonchamp), Mmes FOPPA Brigitte et KONDRATOW Nadine (Rupt sur Moselle), SCHMERBER Danièle (Saint Maurice sur Moselle).

Notre Communauté de communes a dans ses compétences, le maintien et le développement économique sur son territoire, qui conditionne le niveau d'activité et l'emploi privé sur notre canton.

Après les élections municipales et communautaires de mars dernier, j'ai accepté de prendre la responsabilité de la vice-présidence déléguée à cette compétence.

C'est un vaste et difficile chantier qui s'ouvre pour cette nouvelle mandature courant jusqu'en mars 2020, notre secteur, notamment industriel, a connu dans les dernières années des sinistres très importants.

Beaucoup de bâtiments sont vides ou sous employés, des milliers de m<sup>2</sup> devront être remis en état et rendus à leur vocation initiale.

Les premières mesures consistent à bien connaître l'état, la localisation, le coût éventuel des locaux disponibles. Le travail est en cours avec la collaboration des Maires des 8 communes concernées et devra déboucher sur la mise à jour du dossier des disponibilités en matière de bâtiment et terrains à vocation industrielle. Ce fichier devra être mis à jour en permanence afin d'être fiable et communiqué à toutes les entreprises existantes ou en cours de création afin d'offrir des possibilités de choix.

Parallèlement à cela, un dispositif d'animation économique en partenariat avec toutes les institutions concernées (Préfecture, Conseil Régional, Conseil Général, Chambres Consulaires etc...) se met en place.

Parmi les premières actions, 2 gros dossiers sont sur la table (anciens sites Curien au Thillot et Cimest à Rupt sur Moselle).

Afin d'être réactif et à l'écoute des porteurs de projets, je serai à leur disposition les

- **premier et dernier mercredis du mois, l'après-midi**, dans les locaux de la communauté de communes à Fresse sur Moselle (ex-Siveic) **sur rendez-vous**,

Ou

- **dans un délai rapide en cas d'urgence.**

Le premier contact de proximité permettra de conseiller et d'orienter les porteurs de projets afin de faciliter leurs démarches.

**François CUNAT**

*3<sup>e</sup> vice-président en charge de l'économie.*

# Les Enfants & le Tri

## VISITE DE LA DECHETERIE PAR LES ECOLES ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

Fin 2013, les services de la Communauté de Communes ont envoyé un courrier à chaque école primaire du canton pour leur proposer la visite gratuite de la déchèterie.

Les enseignants se sont montrés très intéressés et cette action a connu un fort succès.

Toutes les communes du canton ont été représentées au travers de leurs écoles pour cette animation, et ce sont au total 362 élèves qui ont été accueillis sur le site de la Favée.

Les Maires, ou en cas d'indisponibilité, un de leurs représentants, étaient conviés aux visites lorsque les écoles de leur village participaient. Beaucoup sont d'ailleurs venus.

### Déroulement :

Pour des raisons évidentes de sécurité, les visites ne peuvent avoir lieu que le mardi matin ou le jeudi matin lorsque la déchèterie est fermée au public.

A leur arrivée, les classes sont réparties en 2 groupes : 1 visite la déchèterie, l'autre reçoit des

explications sur le tri et le compostage aux locaux de la Communauté de Communes, puis les groupes permutent au bout de 45 mn.

Le transport par bus des élèves et le goûter offert à la fin de la visite, sont à la charge de la Communauté de Communes. Il n'y a aucun frais pour les écoles ou les communes.

### Bilan :

Les élèves et les enseignants sont enchantés des explications données lors de ces visites, chaque enseignant repart avec un kit de communication (1 sac de tri DEEE, des affiches sur le tri éditées par VALORPLAST...) et chaque élève repart avec un dossier contenant des informations sur le recyclage d'une brique de jus d'orange, un autocollant stop pub, une fiche de tri, un jeu «qu'est-ce-qu'un déchet», un document sur ce que contient la poubelle vosgienne etc.

Cette action pédagogique essentielle pour entrainer les enfants au tri, sera de nouveau proposée aux enseignants.





## Exposition avril 2014 : Trier, recycler, comment ? Pourquoi ?

La Communauté de Communes a organisé une exposition qui s'est déroulée du 14 au 18 avril, tout d'abord à Rupt sur Moselle, puis à Fresse sur Moselle. Seul le mercredi était ouvert à tout public, les autres jours de la semaine étaient réservés aux écoles du Canton. 339 élèves et une trentaine d'adultes ont été accueillis sur les 2 sites.

L'animation s'est effectuée en partenariat avec l'association Civisme et DEMocratie pour l'atelier «les experts du papier» où les enfants jouaient au détective chargé du recyclage du papier, et en partenariat avec l'association ETC...Terra pour les ateliers compostage.

Le Syndicat Mixte de Gestion des Déchets des Vosges avait mis à disposition de nombreux supports éducatifs et ludiques qui ont permis aux petits et aux grands de recevoir des explications précises sur les consignes de tri.

Cette excellente exposition a énormément plu aux participants. Nous remercions les diverses associations participantes et le personnel qui s'y est investi.



## Construction de la déchèterie

### de Rupt-sur-Moselle

Lieu-dit LES RAPPES – Route des Ballons  
88360 RUPT SUR MOSELLE



Les travaux de construction de la déchèterie de Rupt sur Moselle, au lieu-dit « Virage du Pont de Fer », ont démarré mi-mars 2014.

Ce nouvel équipement est destiné à faciliter le tri et le recyclage pour les administrés du bas du canton. Elle ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Le coût total des travaux s'élève à 365 452.32 € H.T. La Communauté de communes et l'Etat ont respectivement apporté un financement de 275 452.32 € et 90 000 €.

	Matin	Après midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	9H-12H	14H-18H
Mercredi	FERMÉ	14H-18H
Judi	9H-12H	FERME
Vendredi	FERMÉ	14H-18H
Samedi	9H-12H	14H-17H
Dimanche	FERMÉ	FERMÉ

horaires d'ouverture au 1<sup>er</sup> octobre 2014

# Les Règles de Fonctionnement

## du service déchets



### ► A SAVOIR : Que faire du container si je déménage ?

Si je déménage dans le canton, j'emporte le container avec moi. Je contacte la Communauté de Communes pour préciser ma nouvelle adresse.

Si je quitte le canton, je rapporte le container aux bureaux de la Communauté de Communes (le bâtiment sous la déchetterie), afin que l'on m'efface de la base de données de facturation.

Lorsque j'emménage sur le canton, je viens m'inscrire aux bureaux de la Communauté de Communes où on m'expliquera le système de redevance, le tri etc...et où je pourrai retirer un bac ou des sacs poubelles réglementaires.

**ATTENTION : Trop de personnes quittent le canton sans rapporter leur bac à la Communauté de Communes. Sans retour du bac, le compte reste actif et la facturation continue.**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, une caution de 30 € a donc été instaurée pour chaque nouveau bac attribué et pour chaque changement de bac (changement de taille de bac ...). Cette caution est rendue au retour dudit bac (déménagement). Par contre elle n'est pas restituée si le bac est rendu cassé ou détérioré.

### ► RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Vous souhaitez un ramassage gratuit de vos encombrants (objet volumineux, meubles et gros électroménager) :

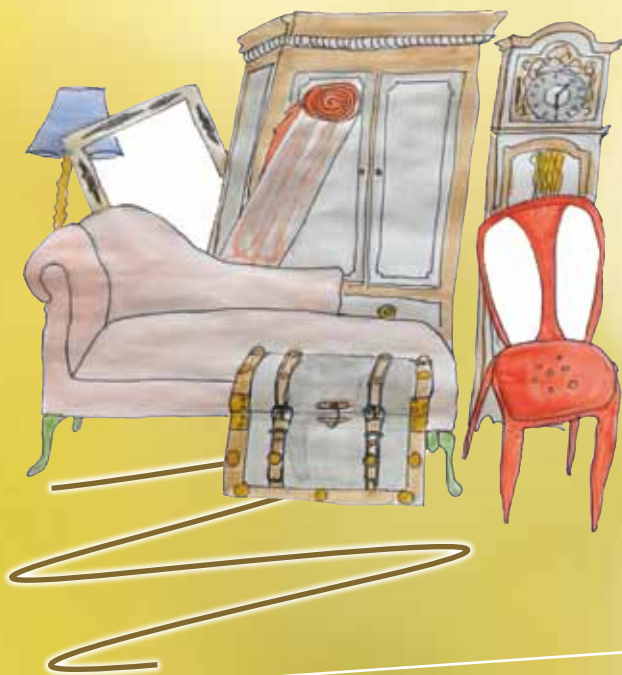
Vous devez contacter le service déchets de la Communauté de Communes au 03.29.62.05.02, et préciser :

- le type d'objets à enlever,
- le volume approximatif des objets,
- la présence éventuelle d'objets lourds.
- vos coordonnées complètes (nom, adresse, numéro de téléphone).

La communauté de communes vous rappelle sous 2 mois maximum pour préciser le jour exact du ramassage.

Vous pourrez alors sortir les déchets concernés au bord de la route, au plus tôt la veille au soir du jour de ramassage qui vous aura été indiqué.

**Tout objet non signalé lors de l'inscription ne sera pas ramassé.**



**Attention : les produits toxiques, déchets verts, pneus, batteries, plâtre, gravats etc... ne sont pas collectés lors de ces ramassages et doivent être déposés en déchetterie.**



# Les Nouvelles Activités du Canton

ATTENTION  
CETTE LISTE EST NON EXHAUSTIVE  
ET CERTAINES INFORMATIONS NE  
NOUS SONT PAS PARVENUES AVANT  
L'IMPRESSION DU BULLETIN

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles activités qui se sont installées sur le territoire de notre communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## BUSSANG

- **L'ÉVASION**, gîte de groupe, M. & Mme CUINIER Michel, 31 route de la Hutte, 06.37.00.96.44

## LE MENIL

- **LES RECETTES DE TONTON AD**, cours de pâtisserie, vente de macarons, M. THOMASSIER Adrien, 22 Route du Corat, 06.63.65.72.68.
- **ISOPROFORM**, fermetures (fenêtres et portes), M. LAVOINE Alexis, 39 Grande Rue.

## RAMONCHAMP

- **EURL LAURENT**, import-export, M. LEVEAU Lionel, 20 rue du Vieux moulin.
- **THERM'ISOLEX SARL**, isolation, bardage, M. RUDENKO Daniel, 22 rue de la Filature.

## LE THILLOT

- **NC CREATIONS**, sublimation & tampographie, Mme COLLE Nadège, 41bis rue de la Gare, 03.54.80.90.01
- **OBJECTIF PHOTO**, photographe, M. BAYARD Christophe, 32 bis rue Charles de Gaulle, 07.51.69.73.36
- **CHURRASQUEIRA DA GRAÇA**, restaurant-grill, M<sup>me</sup> AMARO, 6 place du 8 mai, 03.29.24.36.15

## FERDRUPT

- **IDÉE RÉNO**, rénovation, plomberie, placo, électricité, agencement terrasse bois, M. DUFOUR Romaric, 3 Route de Pont Roche

## RUPT SUR MOSELLE

- **LE ROYAUME DU POULET**, vente ambulante de produits de pâtisserie, M. Jean-Jacques Tisserand, aux feux tricolores le lundi de 17h à 19h, 06.51.12.24.99
- **LA BIO MOBILE**, vente ambulante de produits bios, M. HANTZ Julien, Place A. Montémont le mercredi de 8h30 à 10h30, 06.77.54.45.94
- **SAS GARNIER (Pro & Cie)**, télé, hi-fi, électroménager, M. GARNIER Lionnel, 23b rue d'Alsace, 03.29.26.52.49
- **VAMPIRELL'INK TATOO**, tatouage, Mme MOUGEOT Marion, 6 rue d'Alsace, 06.51.09.12.84

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

### BUSSANG

**LE HALL DE LA PRESSE** devient **AUX PAGES DU SOLEIL**, Mme PEDUZZI Alexandra, 15 place de la Mairie, 03.29.23.86.32

## CHANGEMENT D'ADRESSE

### FRESSE SUR MOSELLE

- **AVELIS TELECOM**, télécommunication, M. GROSJEAN Cédric, 4 bis rue de Lorraine, 03.29.26.53.11.

### LE THILLOT

- **Maison de la Presse**, M. THOMAS Sylvain, 12 rue Charles de Gaulle, 03.29.25.00.12
- **La cabane aux animaux de compagnie**, animalerie, M & M<sup>me</sup> TROMETER, 35 rue Charles de Gaulle, 06.74.57.48.66
- **Natura esthétique**, esthétique à domicile, M<sup>me</sup> DA COSTA Maria, 10 rue des Meix Prolongés, 06.21.68.79.10

# Les Incivilités : des sanctions

La Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges a décidé, en accord et avec le soutien actif de la gendarmerie, d'accentuer les actions de répression destinées à mettre un terme aux dépôts sauvages des déchets.

Le simple dépôt sauvage de déchets ou d'objets encombrants peut coûter cher car il constitue une infraction passible de poursuites pénales.

En effet, l'article R635-8 du Code Pénal, vient sanctionner d'une contravention de 5<sup>ème</sup> classe, soit 1 500 € : « **le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit** ».

Le véhicule qui en a permis le transport, peut aussi être saisi. De plus, certaines circonstances

aggravantes, telles que la pollution des cours d'eau, peuvent alourdir la note.

Les services de la Communauté de Communes, facturent au contrevenant la charge qui en découle.

Une soixantaine de personnes ont été identifiées comme étant l'auteur de dépôts sauvages. Elles font actuellement l'objet de procédures auprès du Procureur de la République. Le montant des contraventions et des factures de remise en état du lieu de dépôt sauvage des déchets, risque d'être sans commune mesure avec le montant de la contribution annuelle au service déchets.

Les Communes du Canton participent également à ces actions de répression en ramassant les sacs qui sont déposés à côté des conteneurs sur leur territoire et en les apportant à la déchèterie.

# Agenda Cantonal

## SEPTEMBRE

### Du 11 au 26 septembre

- Exposition à la Mairie «70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Rupt sur Moselle»

### Samedi 13

- 5<sup>ème</sup> forum des associations, Rupt,

### Dimanche 14

- Journée patrimoine, La Voye, Fresse

### Samedi 20

- Fête du VTT, Saint Maurice
- Fête patronale, Saint Maurice
- Concert, La Farandole, Saint Maurice

### Dimanche 21

- 16<sup>ème</sup> foulées Rupéennes, Rupt
- Vide grenier, Bretons des Vosges, Fresse
- Fête patronale, Saint Maurice
- Journée du patrimoine, La Voye, Fresse

### Vendredi 26

- Concert Marie Myriam, Casino, Bussang
- Sortie dansante à la Gabiote, Amicale des retraités, Le Thillot

### Samedi 27

- Exposition peintures & sculptures, Rupt anim, Rupt
- Fête patronale, Saint Maurice
- Don du sang, Fresse

### Dimanche 28

- Exposition peintures & sculptures, Rupt anim, Rupt
- Course sur prairie, Moto Club RN 66, Saint Maurice
- Fête patronale, Saint Maurice
- Vide grenier, Anim'Thillot, Le Thillot

### Lundi 29

- Don du sang, Le Thillot

Attention, ce programme est susceptible d'être modifié. Pour toutes informations complémentaires (horaire, lieux...) veuillez contacter les Communes ou Associations concernées. **Seules les manifestations qui ont un caractère intercommunal sont prises en compte.**



## OCTOBRE

### Vendredi 03

- Tarot, Société des fêtes, Ramonchamp

### Samedi 04

- Fête foraine, Ramonchamp
- Repas dansant, Harmonie, Saint Maurice

### Samedi 11

- Repas dansant, pompiers, Rupt
- Spectacle Radio des Ballons, Le Thillot
- Fête du vin nouveau, Bussang

### Dimanche 12

- Salon des collectionneurs, Casino, Bussang

### Vendredi 17

- Bourse aux jouets, La Farandole, Saint Maurice
- Conférences, ateliers et animation « semaine bleue », Amicale des retraités, Le Thillot

### Samedi 18

- Bourse aux jouets, La Farandole, Saint Maurice
- Fête patronale, Bussang
- Bourse aux jouets, La Farandole, Saint Maurice
- Concert Jan Vaneck Quintet, SCO'PARTS, Rupt
- Repas dansant, Ramoncenaïse, Ramonchamp

### Dimanche 19

- Bourse aux jouets, La Farandole, Saint Maurice
- Fête patronale, Bussang

### Samedi 25

- Fête patronale, Bussang
- Animation ASR, Ramonchamp
- Repas dansant, Ski Club, Saint Maurice

### Dimanche 26

- Fête patronale, Bussang

## LES HAUTES-MYNES SERONT OUVERTES À LA VISITE :

- Tous les jours jusqu'au 30 septembre (de 10 h à 19 h) puis pendant les vacances scolaires de la Toussaint (du 18 octobre au 3 novembre) et de fin d'année (à partir du 20 décembre) (13h/19h).
- Le mercredi, le samedi, le dimanche et les jours fériés les autres semaines et tous les jours sur réservation.

### Animations particulières :

- 20 et 21 septembre : Journées Européennes du Patrimoine. Entrée libre à la Maison des Hautes-Mynes et tarif réduit pour tous pour la visite des anciennes mines.



## LES HAUTES-MYNES

Les jeudis 23 et 30 octobre à 18h30 « Contes et légendes de la mine à la nuitantré ». Visites des anciennes mines guidées par un conteur. Sur réservation.

## THÉÂTRE DU PEUPLE

### STAGE

du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre  
Du comédien au comédien- chanteur, approche du chant au théâtre musical, Gabriel Mattei & Mélanie MOUSSAY.





# NOVEMBRE

## Samedi 01

- Exposition bois, Vosges Passion Bois, Le Ménéil
- Loto, Anim'Thillot, LeThillot

## Dimanche 02

- Exposition bois, Vosges Passion Bois, Le Ménéil

## Vendredi 07

- Bourse jouets & puériculture, LeThillot
- Tarot, SDF, Ramonchamp
- Bourse aux skis, Ski Club, Saint Maurice

## Samedi 08

- Bourse jouets & puériculture, LeThillot,
- Fête patronale, Fresse
- Bourse aux skis, Ski Club, Saint Maurice
- 3ème salon de la photo, Casino, Bussang
- Bourse aux jouets, APE, Fresse
- Expo « les as de l'aviation », Fresse

## Dimanche 09

- Fête patronale, Fresse,
- Bourse aux skis, ski Club, Saint Maurice
- 3ème salon de la photo, Casino, Bussang
- Expo « les as de l'aviation », Fresse

## Lundi 10

- Don du sang, Rupt
- Expo « les as de l'aviation », Fresse

## Mardi 11

- Expo « les as de l'aviation », Fresse

## Samedi 15

- Exposition art & histoire, atelier Bleu, Le Ménéil
- Fête patronale, Fresse

## Dimanche 16

- Concert SCO'PARTS, Rupt
- Exposition art & histoire, atelier Bleu, Le Ménéil
- Fête patronale, Fresse

## Samedi 22

- Bourse aux loisirs, Rupt Anim, Rupt
- Bourse aux skis, HMSN, Bussang
- Loto & bourse, Les Galopins, Ramonchamp
- Concert UMT, LeThillot
- Loto gastronomique, Fresse

## Dimanche 23

- Concert UMT, LeThillot
- Repas dansant AFN, Rupt

## Samedi 29

- Apéritif concert, Union Musicale, Rupt
- Concert Ramoncenaïse Musicale, Ramonchamp
- Sainte Barbe, Bussang

## Dimanche 30

- Thé dansant, Réminoise, Ramonchamp
- Confection de décorations de Noël, Anim'Thillot, LeThillot
- Marché de l'Avent, Amicale des retraités, LeThillot

# DÉCEMBRE

## Vendredi 05

- Téléthon, Ramonchamp

## Samedi 06

- Don du sang, LeThillot,
- Marché de Noël, SMA, Saint Maurice
- Téléthon, Le Ménéil
- Téléthon, Saint Maurice
- Téléthon, Bussang
- Téléthon, LeThillot

## Dimanche 07

- Marché de Noël, Saint Maurice
- Téléthon, Ramonchamp

## Lundi 08

- Sortie « lumières » à Lyon, Amicale des retraités, LeThillot

## Mercredi 10

- Don du sang, Bussang

## Samedi 13

- Marché de Noël, Rupt Anim, Rupt
- Loto, Vosges Moto Evasion, Ramonchamp

## Dimanche 14

- Course de ski de fond, HMSN, Bussang

## Samedi 20

- Soirée vidéo « Les insolites du sport auto », Rupt



## THÉÂTRE DU PEUPLE

### Décembre : Pièces courtes

Mardis 2 & 9 : *Clod et son Auguste*  
Mercredis 3 & 10 : *Le Roi bohème*  
Jeudis 4 & 11 : *D'Alaska*  
Vendredis 5 & 12 : *Tombeau pour Palerme*  
Samedis 6 & 13 : *Gramecy Park Hotel*



## DEFILE SAINT NICOLAS

### Samedi 06 DECEMBRE

Bussang (Feux d'artifice en soirée),  
Fresse Sur Moselle, Le Thillot &  
Ramonchamp

## TELETHON

### Dimanche 07 DECEMBRE

Marche gourmande sur la Voie Verte  
de Bussang à Rupt Sur Moselle



## SAINT-SYLVESTRE

### Mercredi 31 DECEMBRE

Le Thillot : Repas dansant  
association Portugaise  
Saint Maurice : Repas dansant SMA



## MÉDIATHÈQUE LE THILLOT

Tél: 03.29.24.98.90



### Horaires d'ouverture :

- Mardi : de 9h30 à 12h et de 16h à 19h
- Mercredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
- Jeudi : de 9h30 à 12h
- Vendredi : de 9h30 à 13h et de 16h à 18h
- Samedi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

### Du mardi 5 septembre au mardi 7 octobre 2014

**Exposition** « La guerre 1914-1918 dans le massif vosgien et le canton de la Moselle ».

### Du 14 octobre au 15 novembre 2014

**Manifestation** initiée par le Conseil général des Vosges : « **Rencontre avec les Balkans** »

- Thématique autour du mythe de Dracula et des vampires : représentation dans la littérature et le cinéma
- Quiz jeu concours sur les Balkans
- Projection de films Vendredi 17 « **La Parade** » et 24 octobre « **No Man's land** » à 20 h
- Lectures à voix haute : « **Contes serbo-croates** » Vendredi 7 novembre à 19 h
- Atelier cuisine : « **du salé au sucré** » Mercredi 5 novembre à 10 h
- Concert du trio « **Boya** » (piano, violon bulgare, percussions orientales).  
Mercredi 5 novembre à 20h30 (horaire à confirmer).

### Pour les enfants :

#### Ateliers manuels

- Fabrication d'une carte avec emblèmes des différents pays des Balkans, vendredi 24 octobre à 15 h
- Fabrication de « **Martenitsa** », (poupées bulgares) Vendredi 31 octobre à 15 h

**Décembre 2014** : Exposition sur les jeux LEGO

**Samedi 20 décembre** 18 h : « **Le jour le plus court** » projection de courts-métrages tout public dès 12 ans.

## SITE WEB DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

Notre collectivité possède désormais son site internet que vous pouvez consulter à l'adresse :

<http://cc-ballonsdeshautesvosges.fr>

Vous y trouverez les informations nécessaires sur les piscines, la gestion des déchets et sur les compétences de notre collectivité.

N'hésitez pas à être curieux : aller y jeter un œil !



→ Si vous souhaitez faire paraître une manifestation :  
contacter le secrétariat au 03.29.62.05.02  
ou par mail : [accueil1@cc-ballonsdeshautesvosges.fr](mailto:accueil1@cc-ballonsdeshautesvosges.fr)

Bulletin d'informations n°4 : Dépôt légal Septembre 2014 - Directeurs de publication : M. Stéphane TRAMZAL  
Rédactrice en chef : M<sup>me</sup> Marie-Claude DUBOIS - Rédaction : Commission communication et service administratif  
Imprimeur : DEKLIC Graphique Saint Nabord - Distribution : ADREXO Golbey - Ne pas jeter sur la voie publique